

## Passage de la fibre

Les équipes interviennent actuellement pour le passage de la fibre sur notre commune à l'exception de la route de Pétron. Pour cette dernière, un dossier de demande d'enfouissement reste en attente de décision de Gironde Numérique et Orange. Le déploiement, le raccordement et la commercialisation devraient arriver d'ici la fin de l'année.

## Salle Tartarin

- La chape béton située au niveau de la cour de la salle des fêtes a été coulée.
- L'aménagement paysager complémentaire sera réalisé à l'automne.

## Cimetière

- Pour rappel, depuis novembre 2022 un panneau d'affichage est implanté au cimetière. Il présente le plan de recensement des sépultures. Nous vous invitons à le consulter. Si vous avez des précisions, des modifications, ou des vérifications à demander au sujet des membres de votre famille, merci de bien vouloir vous rapprocher du cabinet EPOC : 06.21.67.81.54.
- Quelques travaux de rafraîchissement ont été réalisés (portail et porche)
- L'entretien des fossés du cimetière va permettre l'amélioration de l'évacuation des eaux de pluie (intervention prévue au second semestre 2023)

## Eglise

Le 12 avril dernier l'une des deux cloches de l'Église Notre Dame de Lerm a été délogée afin d'être restaurée. L'entreprise Bodet Campanère implantée dans la Loire va permettre à la petite cloche de retrouver son timbre. Retour prévu en septembre 2023.

## Logements communaux

Le projet d'isolation des logements communaux des Cureaux avance. Suite aux diagnostics effectués par les bureaux de contrôles, diverses propositions ont été proposées à l'équipe municipale par l'architecte en charge du projet. L'option retenue pour une isolation par l'extérieur permettra d'atteindre les objectifs d'économies d'énergies. La mise en œuvre permet aux locataires de rester dans l'habitation sur la durée des travaux. Dès validation des plannings d'intervention les locataires concernés seront informés.

## Déchetterie

- Horaires d'été du 15 juin au 15 septembre de la déchetterie de Lerm : 8h00/15h00 (les lundis, mercredis, vendredis, samedis)

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire brûler vos déchets verts à domicile, ou de les déposer en forêt et sur les voies d'accès.

## Le Petit Lermois

Juin 2023

### Le mot du Maire

Chers Lermois et lermois,

L'été approche synonyme de beau temps et de réjouissances.

Nous commencerons les festivités par notre traditionnel 14 juillet qui débutera par un hommage à l'un de mes illustres prédécesseurs, Pierre Espagnet, Maire de la commune de 1965 à 2001 et Conseiller Général du canton de Grignols de 1976 à 1994.

### Inauguration à 11h00 de la salle Pierre Espagnet ( Foyer Rural)

Le mois de juillet nous fera penser inévitablement aux feux dits « de Landiras ». Personne ne souhaite revivre cette catastrophe, alors soyons vigilants en respectant les règles essentielles que vous trouverez à l'intérieur de ce journal.

La forêt est un milieu vivant, respectons-là ! La forêt est un milieu fragile, protégeons-là !

**Martine Lagardère, Maire de Lerm-et-Musset**

### Journée du 14 Juillet

La convivialité sera à nouveau au rendez-vous pour la traditionnelle journée du 14 juillet. Cette année encore, c'est avec plaisir que la municipalité vous propose de participer à cette manifestation. Le repas est offert aux habitants de la commune uniquement sur réservation (à effectuer auprès de l'équipe du Commerce de BV et à la mairie avant le 3 juillet).

Au programme à partir de 11 h00 :

Inauguration de la salle Pierre Espagnet suivie d'un vin d'honneur  
Repas servi Salle Tartarin

L'après-midi, les concours de belote et de pétanque vous sont proposés par le comité des fêtes. ( Buvette et grillade payantes pour la soirée)

Nous vous attendons nombreux !



## LGV où en est-on ?

Rien n'est perdu à condition de se mobiliser.

Malgré une enquête publique ayant conclu en 2015 à l'absence d'intérêt général des lignes nouvelles à grande vitesse vers Toulouse et Dax, le projet de LGV, dénommé GPSO, a été réactivé suites aux pressions des lobbies économiques. Le soutien à l'industrie du BTP EST un motif réel, mais le prétexte invoqué officiellement est de faire gagner quelques minutes aux voyageurs entre les grandes métropoles ( Paris et Toulouse) . Un autre prétexte est de favoriser le fret ferroviaire alors qu'actuellement les voies ne sont pas saturées et que depuis qu'on construit des LGV le transport de fret par voie ferrée ne cesse de s'effondrer.

Enfin, comme l'argent manque dans les caisses, **de nouvelles taxes** (indolores au début) frapperont les habitants et les entreprises des territoires situés à moins d'1h d'une future gare TGV par l'autoroute aux heures creuses (Bordeaux ou Lucbardez en ce qui nous concerne). La taxe de séjour augmenterait aussi de 34% comme si le chantier allait attirer en masse les touristes à Lerm, Escaudes ou Bernos...

L' équipe municipale s'est donc engagée, comme de nombreuses autres municipalités, à défendre l'intérêt général, face à ce projet ruineux et dévastateur, qui menace inutilement notre territoire et la qualité de vie de ses habitants. Mais nous avons besoin de votre soutien pour légitimer nos démarches.

### Ce qu'il faut savoir :

LE GPSO EST UN PROJET RINGARD imaginé à l'époque où on mesurait mal les risques de changement climatique et d'effondrement du vivant.

Faire passer par Bordeaux les voyageurs allant de Toulouse à Paris pour gagner quelques minutes est tout aussi absurde que créer une ligne nouvelle vers Dax, plus longue de 32 kilomètres que la ligne actuelle toute droite qui n'est ni délabrée ni saturée.

- C'est vouer à l'abandon la ligne historique POLT (Paris Orléans Limoges Toulouse) et enclaver le Limousin.
- C'est donner la priorité à la vitesse plutôt qu'à la desserte des territoires.
- C'est une prime aux métropoles au détriment du monde rural.
- Ce sont 4830 hectares minimum d'emprise dans la forêt, les terres agricoles et les milieux naturels, impactant des centaines d'espèces animales et végétales dont certaines sont en mauvais état de conservation.
- Ce sont 327 kms de lignes nouvelles fragmentant les territoires.
- Ce sont 8 sites Natura 2000 impactés et la vallée du Ciron balafmée dans sa longueur.
- Ce sont plusieurs millions de tonnes de CO2 dégagées dans l'atmosphère par le chantier.
- Ce sont 54 millions de mètres cubes de matériaux déplacés, dont 30 millions importés par la route.
- C'est un gaspillage énergétique honteux, avec une énergie de traction multipliée par 4 en passant de 160 km/h et 320 km/h, ce qui va justifier encore plus de centrales électriques dans une fuite en avant sans limite.
- C'est un chantier bouleversant les territoires et la vie de leurs habitants pendant près de 10 longues années.
- C'est une coupure nette séparant Musset de Lerm, et des nuisances sonores perceptibles à plusieurs kilomètres des voies.
- C'est une dépense chiffrée à 14,3 milliards en 2020 (la facture finale est toujours alourdie d'un facteur 3 ou plus) et ce sont des taxes injustes frappant les communes impactées.
- C'est surtout un projet qui méprise les intérêts légitimes des générations qui nous succéderont.

Des réunions d'information seront prochainement organisées dans la commune pour échanger avec vous sur ce sujet.

Plus d'infos sur <https://www.lgvnonmerci.fr>

## État civil

Naissance : Félicitations aux heureux parents  
22/03/2023 : Lowenn Queyroi

Décès : Condoléances aux familles  
22/02/2023 : Yvette Cazenave née Darcos  
21/03/2023 : Jean, Robic Dauba  
07/04/2023 : Jeannine Lacourt née Mesnard  
19/05/2023 : Pierre Baluteau

## Ecoles

La kermesse des écoles du RPI aura lieu le 16 juin prochain à l'école de Lerm-et-Musset. Cette manifestation est ouverte à tous. Un spectacle est proposé par les enfants à 19h00 (buvette).

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire votre enfant pour la prochaine rentrée scolaire sur les horaires d'ouverture de la mairie.

## Le « TAD » transport à la demande disponible dans notre commune !!!

Un véhicule adapté vient vous chercher à votre domicile pour vous permettre de rejoindre les services de proximité des 31 communes de notre CDC (les marchés, centres commerciaux, médecins, démarches administratives, recherches emplois...), mais aussi de rejoindre Langon vers certaines destinations (hôpital, pôle emploi, gare...).

Le TAD fonctionne le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 6h30 à 20h et le samedi matin uniquement pour le marché de Bazas. Le transport à la demande ne circule pas les jours fériés.

Les tarifs sont applicables selon les destinations et les droits ouverts sous conditions de ressources. Ce service s'adresse aux personnes domiciliées sur la CDC qui sont :

- \*à mobilité réduite
- \*en perte d'autonomie et/ou de plus de 75 ans
- \*sans autonomie de déplacement
- \*en insertion professionnelle
- \*en situation de précarité

Pour s'inscrire il suffit de retirer un dossier à la CDC du bazadais ou dans votre mairie.

Le dossier doit être retourné complet à la CDC avant d'être étudié par la commission locale. Une fois admis(e) à bénéficier du service, il faudra obligatoirement réserver ses transports,

Le transport à la demande est un service de transport de proximité proposé par la CDC du bazadais en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

## Le commerce de BV

Vanessa étudie la possibilité d'un nouveau service pour les Lermois et les Lermoises : la livraison de repas à domicile (ouvrant droit à déduction fiscale). Si vous êtes intéressés, si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Vanessa 05 56 65 84 70.